

Exécutoire le 13 juin 2025



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 20

Votants : 23

Date de la convocation : 20 mai 2025

Delib20250508

**Séance du
26 mai 2025**

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mai à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. Jean-Marie GUILLEMIN, Mme Sophie OBLIN-POMMIER, M. Didier LIZORET, Mme Fabienne MOREL, M. Mustapha MZARI-ROSSI, Mme Pascale BOURSIN, M. Pierre JUNQUA, Mme Isabelle GERME, Mme Claude FRÉMIN, M. Philippe BERARDI, M. Bertrand LANGRAND, Mme Anne-Marie ARANDA, M. Hervé ROSE, M. Laurent EUDE, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, Mme Rachel LOPEZ, M. Valéry DELAGE, Mme Véronique LEVILLAIN, M. Jérôme PIERRE, Mme Aurélie BARRÉ-RIBET.

Pouvoirs :

M. Francis MÉNARD à M. Jean-Marie GUILLEMIN

Mme Ymen FARHAT à Mme Isabelle GERME

M. Damien GUINEHEUX à M. Didier LIZORET.

Absent excusé :

M. Florent ANDRÉ.

Secrétaire :

Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, désignée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Delib20250508

OBJET : Demande de subvention auprès de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour l'installation d'un équipement géothermie pour le chauffage dans le cadre du projet de construction de l'espace polyvalent et culturel

Dans le cadre du projet de construction de l'espace polyvalent et culturel, les élus envisagent installer un équipement de géothermie pour le chauffage.

Une étude préalable au choix du type de géothermie est nécessaire. Le coût de cette étude est d'environ 30 000,00 euros HT. L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), peut subventionner ce type d'étude à hauteur de 40 %.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer afin de solliciter l'ADEME pour obtenir une subvention, la plus importante possible, sur la base d'une estimation de 30 000,00 euros HT pour mener cette étude.

Oùï cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de solliciter l'ADEME pour obtenir une subvention, la plus importante possible, sur la base d'une estimation de 30 000,00 euros HT pour mener cette étude.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 27 mai 2025

Le Maire,



Jean-Marie GUILLEMIN